

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 7 juillet 2023****CONVOCATION**

Date : 30 juin 2023

Affichée le : 30 juin 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 27

Votants : 33

Pouvoirs : 6

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

Jeudi 13 juillet 2023

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR**LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

17 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi sept juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Gaëlle DEMARS – M. François RAMPON – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS.

Absents représentés

M. Jean-Dominique GILLIS Pouvoir à M. Morgan TOUBOUL

M. Gérard BRUNEL..... Pouvoir à M. Joël MOREAU

M. Michel GINOUX Pouvoir à Mme Agnès TELLIER

Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON..... Pouvoir à Mme Aurélie PROCOPPE

Mme Sophie GUILHAUME Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H

Mme Claudine MULLER..... Pouvoir à M. Edwin LEGRIS

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-07-06

OBJET : MODIFICATION DU PROTOCOLE D'ACCORD D'ARTT ET TEMPS DE TRAVAIL DES MULTI ACCUEILS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code général de la fonction publique.

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 21 juin 2023,

Considérant qu'à la suite de la réorganisation du service de la petite enfance à compter du 28 août 2023, du basculement de la Halte-Garderie Jean-Paul Nomblot dans le nouveau Multi-accueil Béatrice Mallet, de la volonté d'unifier le fonctionnement des deux multi accueils et du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), il est proposé de modifier les plages horaires d'ouverture au public par semaine du multi-accueil Jean de La Fontaine et de les aligner avec celles de la nouvelle structure Béatrice Mallet comme il suit :

	Ancien horaire d'ouverture	Nouvel horaire d'ouverture
Multi-accueil Jean de la Fontaine	Lundi au vendredi 7h30 à 18h30	Lundi au vendredi 7h à 19h00
Fermeture annuelle	Pendant les jours fériés 1 semaine entre Noël et jour de l'An 3 semaines en période estivale	Pendant les jours fériés 1 semaine entre Noël et jour de l'An Pont de l'Ascension 3 semaines en période estivale
Multi-accueil Béatrice MALLET		Lundi au vendredi 7h à 19h00
Fermeture annuelle		Pendant les jours fériés 1 semaine entre Noël et jour de l'An Pont de l'Ascension 3 semaines en période estivale

Considérant que la durée hebdomadaire de travail des agents sera alignée sur les horaires du multi-accueil Jean de La Fontaine sur un cycle de travail de 37 heures et en référence au protocole d'accord et d'ARTT des agents de la Ville.

Considérant que la planification du travail des agents est modulable en journée selon des plages horaires entre 7h et 19h30, du matin, en journée ou du soir par roulement et en fonction de la nature de l'emploi occupé, de la fréquentation de l'établissement et des nécessités de service.

Considérant que le temps de travail par jour est de 7h30 sauf le mercredi, de 7h, avec une pause méridienne de 1h/jour.

Après avis de la Commission des Finances en date du 27 juin 2023.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la modification du protocole d'ARTT de la ville de L'Isle-Adam pour le Multi-accueil Jean de La Fontaine et Multi-accueil Béatrice Mallet en terme d'ouverture au public et concernant les horaires des agents à compter 28 août 2023.

Pour extrait certifié conforme,

 Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT